

délibération D_2025_3_10

OBJET : Limitation de vitesse à Ravaud

Monsieur le Maire propose au conseil municipal, suite à la réunion du Conseil Municipal du 18/02/2025 :

- de limiter la vitesse à 30 km/h rue de la Duchesse dans la traverse de Ravaud, pour améliorer la sécurité des usagers

- d'implanter un panneau lumineux "virage dangereux" rue de la Duchesse dans le sens Mansle - La Rochefoucauld.

Le conseil après en avoir délibéré accepte à l'unanimité la proposition du maire et l'autorise à signer tous les documents nécessaires.